

FAITS ET CHIFFRES

RIPOSTE COVID-19 DU CICR AU MALI

ÉDITION 1 - AVRIL 2020



© Abel Agblevo/CICR

Au Mali, le CICR adapte ses activités à la réalité de la pandémie COVID-19. Le respect des mesures d'hygiène permet d'apporter l'aide humanitaire aux personnes victimes du conflit armé et d'autres situations de violence tout en les protégeant.

ACTIONS EFFECTUÉES PAR LE CICR EN MARS ET AVRIL 2020



2 tonnes métriques de matériels et équipements médicaux donnés aux structures de santé à Gao, Tombouctou, Mopti, Kidal et Bamako ;



Plus de 15 tonnes de produits d'hygiène individuelle et environnementale remis à 17 centres de détention à travers le pays ;



Support matériel, financier et technique à 11 branches de la Croix Rouge malienne (CRM) afin de former des volontaires pour mener des séances de sensibilisation au COVID-19 au bénéfice des communautés ;



Plus de 145 500 Maliens ont accès à l'eau potable pour subvenir à leurs besoins d'hygiène grâce au soutien du CICR à la société de gestion de l'eau au Mali (SOMAGEP-SA) et ses branches/antennes dans les régions ;



1 200 000 Maliens sensibilisés sur les gestes de prévention contre la maladie à travers 4 spots radios en 6 langues locales (Bambara, Tamasheq, Sonrhaï, Peul, Dogon, Arabe) sur les ondes de 31 radios ;

À travers le Mali, les structures de santé, les centres de détention, la protection civile et la CRM ont reçus :



21 250 barres de savon, 5 400 kg savon en poudre et 3 300 litres de savon liquide ;



42 250 paires de gants ;



8 300 masques chirurgicaux ;



4 500 visières de protection ;



2 500 litres de chlore ;



200 dispositifs de lavage des mains.



© Abel Agblevo/CICR

PRÉVENTION & SENSIBILISATION

- Sensibilisation de masse sur la connaissance de la maladie, les mesures barrières ainsi que les fausses informations « fake news » à travers les radios, l’affichage et les réseaux sociaux en ciblant les zones difficiles d’accès ;
- Impression de plus de **6 000** affiches pour les lieux de détention, les structures sanitaires, les bureaux de la Croix-Rouge malienne, etc.

SUPPORT AUX SOINS DE SANTÉ

- Mise en place des mesures de prévention dans **13** centres de santé primaire appuyés par le CICR ;
- Soutien à la mise en place de zones d’isolement dans les hôpitaux de référence de Mopti, Gao et Tombouctou. Les équipes du CICR ont appuyé le personnel médical dans ces hôpitaux afin de mettre en place un système de suivi qui permet d’assurer l’effectivité des mesures de prévention et de contrôle des infections. Grâce à ce système, les protocoles standards sur l’usage correct des moyens de protection sont respectés et les risques sont réduits pour les équipes qui prennent en charge les patients.
- Mise en place des zones d’observation transitoire des patients suspects avant leur transfert dans des centres de traitement à Kidal ;
- Développement d’un protocole et facilitation

de l’acheminement des échantillons des cas suspects COVID-19 des zones affectées par le conflit dans le Nord du Mali vers les services compétents à Bamako ;

- Renforcement de la résilience dans les communautés affectées par le conflit dans le Centre et le Nord du Mali ainsi que du personnel médical à travers un programme de sensibilisation et d’appui psychologique avec un volet téléconseiling (consultation par téléphone) ;
- Renforcement de l’hygiène, des mesures de prévention et de contrôle de l’infection dans plusieurs établissements sanitaires dont les centres hospitaliers universitaires (CHU) Gabriel Touré et Point G de Bamako, à travers la donation d’équipements de protection, de chlore, de pulvérisateurs et d’autres matériels de désinfection.
- Grâce aux donations des équipements, la protection contre l’infection du COVID-19 a été assurée à **408** professionnels de santé ;

ACTION DANS LES MILIEUX CARCÉRAUX

- Le système carcéral n’est pas indépendant du reste de la société. La détection de cas positifs du COVID-19 pourrait être une catastrophe dans les lieux de détention. Le CICR a établi une stratégie multidisciplinaire de réponse axée sur la santé, la nutrition et l’assainissement en offrant un soutien technique aux ministères concernés.

- Pour prévenir la propagation du virus, le CICR soutient 11 maisons d'arrêt, soit plus de **5 400** détenus, à travers le pays. Ces établissements ont reçu assez de javel, crésyl et savon pour une période de trois mois. Le CICR a aussi mis à disposition **79** dispositifs de lavage des mains, des pulvérisateurs et du matériel de protection (gants, bottes, etc.).
- Des recommandations de mesures préventives sanitaires mais également judiciaires à considérer, ont été urgemment partagées par le CICR avec les autorités pour diminuer la surpopulation existante dans certains lieux de détention, désengorger les maisons d'arrêt et faciliter la lutte contre cette pandémie mondiale.

DÉPLACÉS / MIGRANTS / DISPARUS

- Pour prévenir la propagation du virus parmi les personnes déplacées et les migrants, le CICR a mis en place **30** dispositifs de lavage des mains sur les sites de personnes déplacées à la périphérie de Bamako (Faladiè, Niamana et Zanti-guila) ; ainsi que dans **5** centres d'accueil des migrants et les gares routières SONEF, place de la GUINÉE et NOUR.
- Dans le cadre des activités du CICR pour rétablir les liens familiaux et pour garantir que les morts sont traités avec dignité, le CICR a donné des dispositifs de lavage des mains, du matériel d'hygiène, des équipements de protection individuelle ainsi que des sacs mortuaires aux morgues des **4** hôpitaux de Bamako responsables de la prise en charge des patients COVID-19 ;
- En première ligne dans le transfert des cas COVID-19, la Protection Civile quant à elle, a reçu **250** paires de bottes, **250** tabliers lavables, **250** paires de lunettes de protection, **400** visières,

400 masques chirurgicaux, **100** combinaisons, **1 000** gants d'examen, **200** bouteilles de gel hydroalcoolique, **600** bouteilles de savon liquide et **20** dispositifs de lavage des mains.

SUPPORT À LA CROIX-ROUGE MALIENNE

- Appui technique et financier ainsi qu'une participation active aux efforts coordonnés du Mouvement Croix-Rouge pour soutenir les plans de riposte de la Croix Rouge malienne ;
- Appui à la formation de **420** volontaires de la CRM pour la campagne de sensibilisation et de prévention communautaire ;
- Formation de **20** volontaires de la CRM sur la gestion des corps de patients COVID-19 et l'enterrement sécurisé ;

ACCÈS À L'EAU ET PROJETS DE CONSTRUCTION

- Prévention contre le Covid-19 au sein des communautés à travers l'amélioration de l'accès à l'eau potable : le support fourni par le CICR aux sociétés de gestion de l'eau ainsi que les donations de citernes, permettent l'accès à l'eau potable aux communautés les plus démunies au Mali ;
- **6** postes de latrines et **2** postes de douches construits dans le centre de prise en charge des patients COVID-19 à l'hôpital de Tombouctou ;
- Aménagement des zones de triage au sein de **4** hôpitaux à Tombouctou, Gao, Mopti et Kidal
- Aménagement de **3** zones d'observation transitoire des cas suspects au centre de santé de Kidal, à l'hôpital de Tombouctou et au centre de santé de Tessalit.





INTERVIEW

En plus de l'aperçu détaillé sur les efforts réalisés par le CICR au Mali dans la lutte contre la pandémie, le chef de délégation Jean-Nicolas Marti répond à 3 questions sur la réponse du CICR en ces temps particuliers :

Que fait le CICR pour lutter contre la pandémie du COVID-19 au Mali ?

JNM : Le CICR a adapté sa réponse humanitaire afin de soutenir, au mieux et dans la limite de ses capacités humaines, logistiques et financières, les autorités au Mali, la Croix-Rouge Malienne (CRM), les structures de santé et les autorités carcérales pour faire face à cette crise sanitaire sans précédent.

Quelles sont les catégories de personnes les plus vulnérables ?

JNM : Il faut garder à l'esprit que le conflit et les violences armées perdurent au Mali et entraînent de graves conséquences humanitaires. Pour les personnes vivant dans des zones de conflit, le COVID-19 est une menace supplémentaire. Prenons les déplacés internes ou les détenus par exemple. Les déplacés internes sont particulièrement vulnérables aux complications de santé. Ils vivent sur des sites surpeuplés, souvent avec des installations sanitaires insuffisantes et très précaires, des abris inadéquats et un accès limité aux soins médicaux et à une bonne nutrition. Quant aux détenus, qui sont souvent issus de milieux socio-économiques défavorisés, ils peuvent, déjà à leur arrivée en prison, souffrir d'un état de santé affaibli. Et en

détention, les conditions peuvent exacerber leurs vulnérabilités. L'accès limité aux soins de santé, un régime alimentaire non équilibré, des pratiques d'hygiène inadaptées et une grande promiscuité dans les cellules sont autant de facteurs qui peuvent augmenter les risques de contagion de la maladie.

En ces temps de pandémie, quels sont les défis auxquels vous êtes confrontés dans votre mission humanitaire ?

JNM : Le CICR continue de protéger et d'assister les victimes du conflit au Mali, telles que les blessés par armes et engins explosifs, les détenus et les déplacés. Il est vrai que la proximité physique est un gros défi. Cependant, nos équipes travaillent sur des alternatives innovantes pour continuer à déployer notre réponse humanitaire tout en minimisant les risques de contamination. Par exemple lors des distributions de cash, de vivres ou de biens essentiels à Ménaka, à Dogofry ou encore à Bankass en mars et avril, des mesures d'hygiène strictes ont été appliquées et la distance physique a été respectée. Ces mesures s'appliqueront désormais lors de nos distributions. Egalement, nos experts en santé mentale ont mis en place un système de consultation à distance « téléconseil » (consultation par téléphone) pour les personnes infectées.

www.icrc.org

 www.facebook.com/CICRMali
 www.twitter.com/CICR_Mali

Délégation au Mali

Quartier Hamdallaye
ACI 2000 - Rue 239
BP 58 Bamako - République du Mali
T +223 20 29 72 14
F + 223 20 29 72 16
Email : bam_bamako@icrc.org

Sous-délégation de Gao

Quartier Chateau Secteur 4, Rue 454
BP 126 Gao - République du Mali
T +223 21 82 13 52/06
F + 223 21 82 00 14
Email : gao_gao@icrc.org

Sous-délégation de Tombouctou

Quartier Hamabangou, Tombouctou
T +223 75 99 73 77
Email : tom_tombouctou@icrc.org

Sous-délégation de Mopti

Million Kin, Rue 220
T +223 21 42 16 70 / 21 42 16 71
F +223 21 42 16 77
E-mail : mop_mopti@icrc.org

Sous-délégation de Kidal

Quartier Etambar, Kidal
T +223 75 99 73 16
Email : kdl_kidal@icrc.org

Bureau de Menaka

2^{ème} Quartier, en face de Radio ADR,
Mobile +223 75 99 58 37



CICR